

Plan eau : « Il y a un angle mort total sur la consommation d'eau du système agricole »

L'hydro-climatologue Agnès Ducharne, chercheuse au CNRS, analyse les mesures du « plan eau » annoncées jeudi par Emmanuel Macron. Entretien.

Propos recueillis par [Emilie Brouze](#) | Publié le [1^{er} avril 2023 à 10h55](#)

Emmanuel Macron a fixé jeudi un objectif de « 10 % d'économies d'eau » pour tous les secteurs d'ici 2030. Est-ce que cela sera suffisant ?

C'est à mon sens le gros raté de ce plan eau. Lors des Assises de l'eau en 2019, le gouvernement du même Emmanuel Macron s'était engagé à une baisse de 10 % des prélèvements d'eau d'ici 2025 [et de 25 % d'ici à 2034, *NDLR*], un objectif qui n'a pas été tenu. On est donc en train de régresser par rapport à ces ambitions...

Que pensez-vous des autres propositions ?

L'augmentation des financements alloués aux agences de l'eau, dont une part du budget avait été détournée depuis 2017, me semble intéressante. Elles ont un rôle central dans la gestion quantitative et qualitative de la ressource, c'est un acteur majeur de notre système. Il faudrait que cela s'accompagne d'une augmentation de ses effectifs, tout comme ceux de l'Office français de la biodiversité (OFB), qui de par ses missions de police de l'eau contrôle le respect des mesures adoptées.

L'autre point positif de ce plan, ce sont les 180 millions d'euros annuels qui seront alloués à la réduction des pertes sur les réseaux d'eau potable. A l'échelle nationale, ces pertes sont estimées à 20 %. Traquer les fuites coûte très cher : même si toute subvention est bonne à prendre, la somme est à mon avis largement insuffisante.

Troisième point positif : la généralisation de la tarification progressive du prix de l'eau. Encore faut-il définir le bon seuil et faire attention à ne pas fragiliser l'équilibre économique des régions. Dans les villes, nombreux foyers ne sont pas équipés de compteurs d'eau individuels et ses habitants ne peuvent donc pas suivre leur consommation. Cela implique un investissement supplémentaire qui, à ma connaissance, n'a pas été comptabilisé.

Ce que je ne comprends pas, c'est que cette tarification progressive ne s'appliquerait qu'aux particuliers. Les agriculteurs et les industriels y échappent alors qu'ils sont les plus gros consommateurs d'eau dans le pays.

L'agriculture va pouvoir continuer à prélever autant d'eau. Le ministre Marc Fesneau a parlé d'une « sobriété à l'hectare » : l'agriculture devra utiliser moins de quantités d'eau par hectare pour compenser l'augmentation des surfaces irriguées... Est-ce que cela vous semble suffisant ?

Non. Je ne crois pas une seconde qu'en laissant les agriculteurs irriguer des surfaces plus grandes, leur consommation totale d'eau restera stable. Et je ne vois pas pourquoi les agriculteurs échapperaient à un effort de sobriété qui concerne tout le monde.

C'est la continuité de la logique qui a prévalu ces cinquante dernières années : les agriculteurs sont considérés comme des usagers prioritaires. Alors qu'il y a aucune raison de privilégier davantage l'agriculture plutôt que la production électrique ou l'eau potable. D'autant que les agriculteurs ont besoin d'énergie pour produire et comme d'autres usagers, ils ont aussi besoin d'eau potable.

En France, les surfaces irriguées ont légèrement baissé de 2000 à 2010, mais elles ont progressé de 15 % entre 2010 et 2020. Si on laisse encore se développer les pratiques d'irrigation, qui visent à réduire la sécheresse des sols, cela va engendrer une diminution de la quantité d'eau dans les nappes phréatiques et les débits des cours d'eau, donc augmenter les sécheresses dites hydrologiques.

Il y a un angle mort total sur la baisse de consommation en eau du système agricole. Alors qu'il est possible de produire de la nourriture avec moins d'eau.

Pour vous, les « méga-bassines », comme celle de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, sont un exemple de maladaptation au changement climatique. Pourquoi ?

Rappelons que ce sont des ouvrages qui sont construits là où il y a déjà des pompages excessifs dans les nappes phréatiques, au point parfois de fortement réduire les écoulements dans les cours d'eau. On dit que ce sont des retenues de substitution car il s'agit de remplacer une part des pompages d'été par des pompages en hiver, au moment où la ressource est plus abondante, ce qui impose de stocker l'eau en surface pour s'en servir l'été.

Baisser les prélèvements en été est une bonne chose. Mais est-ce anodin de prélever de l'eau dans les nappes phréatiques en hiver ? Il faut raisonner au cas par cas. Dans les Deux-Sèvres, le BRGM a montré que les niveaux des nappes ont tendance à baisser en hiver au point de pouvoir remettre en cause la possibilité du remplissage. Leur étude a été réalisée en se basant sur le climat 2000-2010, sans tenir compte du réchauffement climatique, si bien qu'elle ne peut pas être considérée comme une réelle étude d'impact.

Les bassines ne sont pas forcément toutes mauvaises, mais les études d'impact ne sont pas assez bien faites. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs récemment confirmé l'interdiction de plusieurs bassines en Charente-Maritime pour « insuffisances ».

L'Espagne a construit de nombreuses retenues d'eau artificielles pour alimenter l'agriculture. On observe aujourd'hui les conséquences négatives de ce surdéveloppement. Tant qu'il y a de l'eau, le système fonctionne. Mais avec des sécheresses de plus en plus fréquentes les réservoirs sont vides. Il ne suffit pas d'avoir le récipient pour garantir l'accès à l'eau. Cela passe plutôt par une diminution de la demande.

Le modèle de l'agriculture intensive est-il compatible avec une diminution de la ressource ?

Non, il ne l'est pas. L'agriculture doit devenir plus sobre. Cela remet en question certaines cultures, comme le maïs, très gourmande en eau en juillet et en août, à la saison où elle vient à

manquer. Avec le changement climatique, le maïs ne pourra donc pas être viable partout. Il est principalement voué à l'exportation et à l'alimentation du bétail. Si on diminue la part de l'élevage dans la structure agricole, on diminue par la même occasion ses besoins en eau.

Il ne s'agit pas d'interdire l'irrigation agricole, on en a besoin. Mais il faut pouvoir irriguer mieux et ne pas rendre les agriculteurs plus vulnérables aux sécheresses qu'ils ne le sont déjà. Il faut rationaliser l'irrigation pour penser la pénurie en améliorant son efficacité, en évitant l'irrigation par dispersion ou en plein soleil... Il faut aussi que l'eau soit partagée équitablement entre tous les agriculteurs. Les bassines sont en général construites au bénéfice d'une poignée d'agriculteurs alors qu'il faut organiser le partage de l'eau.

Quelle est aujourd'hui la situation hydrologique en France ?

Les niveaux de nappes sont au-dessous des normales avec 80 % des niveaux modérément bas à très bas, [selon le dernier rapport](#) du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Les niveaux sont plus bas que l'année dernière à la même période. Or, les nappes sont le principal réservoir qui permet d'alimenter les cours d'eau. L'évaporation étant forte l'été, même s'il pleut, beaucoup de rivières seront à sec avec des nappes au plus bas.